

Arts et techniques du verre

RNCP799 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BMA — Brevet des métiers d'art
Code(s) NSF	222
Formacode(s)	45567, 22820
Code(s) ROME	B1602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le verrier est un technicien qualifié qui maîtrise les connaissances et les savoir-faire artistiques et techniques traditionnels du travail du verre à chaud (travail à la main ou au chalumeau) ou à froid (taille et gravure, décor, vitrail). Il sait collecter les informations nécessaires à la réalisation de l'ouvrage, préparer les machines et les outils nécessaires, prévoir l'approvisionnement des matières d'oeuvre, évaluer les coûts de production, assurer le suivi des phases de la fabrication, contrôler la qualité des travaux, définir les délais de réalisation.

Il maîtrise les techniques de mise en oeuvre du verre, comme le soufflage, le moulage, le thermoformage, le soudage, le bombage, la coupe, la taille, la gravure, le collage, la coloration, ...

Il a des connaissances en chimie, en art appliqué, en dessin artistique et technique, en histoire de l'art du verre.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le verrier est un technicien qualifié qui maîtrise les connaissances et les savoir-faire artistiques et techniques traditionnels du travail du verre à chaud (travail à la main ou au chalumeau) ou à froid (taille et gravure, décor, vitrail). Il sait collecter les informations nécessaires à la réalisation de l'ouvrage, préparer les machines et les outils nécessaires, prévoir l'approvisionnement des matières d'oeuvre, évaluer les coûts de production, assurer le suivi des phases de la fabrication, contrôler la qualité des travaux, définir les délais de réalisation.

Il maîtrise les techniques de mise en oeuvre du verre, comme le soufflage, le moulage, le thermoformage, le soudage, le bombage, la coupe, la taille, la gravure, le collage, la coloration, ...

Il a des connaissances en chimie, en art appliqué, en dessin artistique et technique, en histoire de l'art du verre.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les arts de la table, l'ornement en verre, la décoration d'intérieur, la décoration architecturale, l'ameublement, le luminaire, l'industrie et la recherche.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Verrier, verrier à la main, verrier au chalumeau, vitrailliste, tailleur, décorateur

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Manque de main-d'œuvre disponible, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 667 €
Familles professionnelles (FAP)	E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	983
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	17 %
Familles professionnelles (FAP)	E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE
Le jury, présidé par un inspecteur d e l'éducation nationale, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;
• de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE
Ministère de l'Éducation Nationale et Professionnels

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	11 413 €
Selon la branche	11 066 € – 11 413 €
Prise en charge	Branches concernées
11 413 €	Valeur par défaut · 212 branches
11 066 €	CPNE de la branche des professions regroupées du cristal, du verre et du vitrail

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38838

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/799/>